BURKINA FASO

Ministère de l'Economie et des Finances



Unité - Progrès - Justice

Déclaration de Monsieur le Ministre de l'Economie et des 16/8 (Pr)-20)-2(g)3(N)-4è)22(e - Justice)JEICs6: 1 1 1

Prononcée par :

Monsieur Jean Gustave SANON

Ministre de l'Economie et des Finances

de Développement Durable sur la période 2011-2015. Cette stratégie vise la réalisation d'une croissance économique forte, soutenue et inclusive. Le deuxième cycle de cette stratégie pour la période 2016-2020 est en cours de préparation.

Monsieur le Président de la Conférence ; Distingués délégués ;

Notre déclaration abordera un certain nombre de problématiques liées au financement du développement durable et qui constituent des sujets d'actualité pour le Burkina Faso. Il s'agit notamment du défi de la mobilisation des ressources intérieures, de la nécessité de la poursuite de l'APD, de l'amélioration de la gouvernance, de la prise en compte des jeunes et des femmes dans la définition des politiques publiques ainsi que des changements climatiques.

S'agissant de la mobilisation des ressources intérieures, le Burkina Faso adhère totalement à l'idée selon laquelle un accroissement soutenu de ces ressources s'avère nécessaire, de manière à en faire une source de financement stable pour les politiques publiques. Pour ce faire, le Burkina a entrepris de mettre en œuvre une stratégie globale de réformes fiscales qui porte essentiellement sur l'élargissement de l'assiette fiscale, la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale, l'amélioration des rendements des différents impôts notamment la TVA et la modernisation de l'administration fiscale.

Monsieur le Président de la Conférence ;

Distingués délégués

L'aide publique au développement (APD) occupe une place importante dans le processus de développement économique et social du Burkina Faso. Si le montant de cette aide est appréciable, il demeure d'une part insuffisant eu égard aux énormes besoins de financement des actions de développement et d'autre part, la faible prévisibilité des décaissements de l'APD demeure une source d'inquiétude dans la programmation de ces ressources.

Aussi, il convient de souligner avec force que l'aide publique au développement, sans être une panacée demeure encore aujourd'hui un outil incontournable dans le financement du développement du Burkina Faso. De ce fait, la diminution de cette aide constitue pour nous une profonde préoccupation. Aussi, il est impératif que les pays membres de l'OCDE s'efforcent d'atteindre l'objectif convenu à savoir consacrer 0,7 % de leur Produit National Brut à l'aide publique au développement. Le Burkina Faso, conformément aux engagements pris, a entrepris des réformes destinées à accroître l'efficacité de l'aide.

Monsieur le Président de la Conférence ;

Distingués délégués ;

En matière de bonne gouvernance, le Gouvernement a adopté un Plan national de bonne gouvernance qui promeut les principes en la matière dans le but de créer les conditions pour un développement durable. Très récemment en 2015, ont été

adoptés une loi anti-corruption et un nouveau code minier qui garantit plus de transparence dans la gestion des ressources minières notamment l'or. Egalement, en 2015, des états généraux sur la justice ont été organisés, pour renforcer son indépendance et assurer davantage de sécurité juridique et judiciaire.

En outre, une Politique nationale des droits humains et de la promotion civique, assortie d'un plan d'action 2013-2015, a été adoptée et mis en œuvre. En effet, cette politique a permis au Burkina Faso de se doter de lois qui visent à renforcer le cadre juridique de protection contre les graves violations de droits humains en général et de protection des droits de l'enfant en particulier.

Monsieur le Président de la Conférence ;

Distingués délégués ;

Les crises socio-politiques qui ont secoué le Burkina Faso ces quatre dernières années et dont la plus récente qui a connu son dénouement les 30 et 31 octobre 2014 avec la chute du régime en place, s'expliquent par la quête d'une meilleure gouvernance et de meilleures conditions de vie des populations. Il s'agit en particulier de défis liés à l'emploi des jeunes, à l'entreprenariat féminin et à la problématique genre.

Le Gouvernement s'attèle à prendre en compte ces préoccupations. A cet effet, des fonds nationaux ont été mis en place au cours de l'année 2015 pour financer l'emploi des jeunes et l'entreprenariat féminin et ont permis de toucher un public cible important. L'ensemble de ces actions visent à

éliminer la pauvreté et à prendre en compte les préoccupations des couches sociales les plus défavorisées.

Monsieur le président de la conférence ;

Distingués délégués

Le Burkina Faso, pays sahélien, vit concrètement de nos jours les effets **des changements climatiques**. Cela se traduit notamment par des saisons de pluie tardives, des inondations et des sécheresses ; toutes choses qui ont des impacts négatifs sur l'agriculture et l'élevage qui contribuent de manière significative au PIB.

Face à tous ces constats, le Burkina Faso a mis en place un Fonds d'Intervention pour l'Environnement (FIE) qui est alimenté à la fois par les ressources intérieures et par les ressources extérieures.

Aussi, ces efforts devront-ils être renforcées par